

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 24
Votants : 29
Date de la convocation : 11 avril 2014

N° 14.04.17.06

L'an deux mille quatorze et le dix-sept du mois d'avril, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de M. le Maire.

PRÉSENTS : MM SAVY, BOUSQUEL, Mme PASDELOU, M. LARGUIER, Mme MICHEL, M. BRAEMER, Mme THALY-BARDOL, M. PINETON DE CHAMBRUN, Mme MACHERY, MM GRÉPINET, ROQUES, GRAVIER, Mmes ROBERT, MOULAOU, M. CASTELL, Mmes CAMBON, JULLIEN, PRIÉ, M. LOPEZ, Mme VIGNERON, M. CONTE, Mme PLAYS, MM JULIEN, GOEPFERT

PROCURATIONS : M. ROESCH en faveur de M. PINETON DE CHAMBRUN
Mme MERLET en faveur de M. GRÉPINET
Mme LABORDE en faveur de M. JULIEN
M. ALLOUCHE en faveur de M. CONTE
Mme GAUZY-CHABLE en faveur de Mme PLAYS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – ELECTION DES MEMBRES

Rapporteur : Mme Padelou

L'article R 123-7 du Code de l'Action Sociale et des familles précise que :

« Le conseil d'administration du centre communal est présidé par le Maire. Il comprend en nombre égal, au maximum huit élus en son sein par le conseil municipal et huit membres nommés par le Maire parmi les personnes non membres du conseil municipal mentionnés au quatrième alinéa de l'article L 123-6.

Le nombre des membres du conseil d'administration est fixé par délibération du conseil municipal. »

Il est proposé au conseil municipal :

- De fixer à 10 le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS
- De procéder à l'élection des cinq représentants du conseil municipal au CCAS, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage.

Les listes des candidats reprises ci-dessous ont été présentées.

Liste « Vivre autrement Juvignac » avec Jean-Luc Savy

- Mmes Cambon, Robert, Padelou
- M. Roques



Liste « Juvignac Atout cœur » avec Arnaud Julien

- Mme Gauzy-Chable

Liste « Vivre autrement Juvignac » : Mmes Cambon, Robert, Padelou, M. Roques ont été élus à la majorité (un contre).

Liste « Juvignac atout cœur » : Mme Gauzy-Chable a été élue à l'unanimité des suffrages exprimés (une abstention).

Mmes Cambon, Robert, Padelou, Gauzy-Chable, M. Roques ont été élus représentants du conseil municipal au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Le Maire,



Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture le 24.04.2014
et publication le 25.04.2014